

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

Marché 08 276U

«MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION ET DE CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

LOT 1/ Fourniture de combustible et entretien des installations de chauffage

AVENANT N° 1

Entre :

La Communauté Urbaine de Bordeaux, dont le siège est situé 2b, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 BORDEAUX Cedex, représentée par Monsieur Vincent FELTESSE, Président habilité aux fins des présentes par délibération n° 2009/482 du 10/07/2009, portant délégation du conseil au Président, ci-après désignée par La CUB

D'une part,

COFATHEC SERVICES, Société Anonyme au capital de 101 355.030 €, dont le siège social est sis 129 avenue Barthélémy-Buyer 69005 Lyon cedex, immatriculée au registre du commerce des sociétés de LYON sous le n° 421 302 712,
Représentée par M. Gilbert REGLIER, Président Directeur Général, dûment habilité

Et GDF SUEZ ENERGIES SERVICES, Société Anonyme, au capital de 698 555 072€, dont le siège social est sis 1, place des Degrés 92800 PUTEAUX, immatriculée au registre du commerce des sociétés de NANTERRE sous le n° 552 046 955,
Représentée par M. Arnaud BOUSQUET, Directeur d'agence, dûment habilité

D'autre part,

Il est rappelé que :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société COFATHEC SERVICES, par marché à bons de commande n° 08276U, notifié le 27 août 2008, d'une durée de 1 an non reconductible, le lot 1 du marché d'exploitation des installations de climatisation et de chauffage des bâtiments communautaires la « Fourniture de combustible et entretien des installations de chauffage» pour un montant annuel compris entre un minimum de 60.000 Euros HT et un maximum de 224.000 Euros HT.

Le 04 avril 2009, la Communauté Urbaine de Bordeaux a été informée que la société COFATHEC SERVICES a fait l'objet en date du 02 janvier 2009 d'une Transmission Universelle de Patrimoine « TUP » au profit de son associé unique, la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES.

Les documents et renseignements nécessaires à la rédaction de l'avenant de transfert étant fournis par la nouvelle société :

- Procès verbal des délibérations de l'assemblée extraordinaire de COFATHEC Services en date du 17 avril 2009
- Extraits du journal d'annonces légales « Le Progrès » du 03/01/2009
- Extraits Kbis
- Déclaration DC5.
- N° de SIREN
RIB

la nouvelle entité prend donc pour dénomination sociale COFELY (marque commerciale du groupe GDF SUEZ ENERGIE SERVICES).

Après vérification des pièces ci-dessus énumérées, il est ensuite convenu ce qui suit :

1. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le transfert du marché n° 08276U de la société COFATHEC SERVICES à la société GDF SUEZ ENERGIES SERVICES suite à la décision de Transmission Universelle de Patrimoine au profit de la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES.

2. AVENANT DE TRANSFERT

Suite à cette transmission, la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES se substitue à la société COFATHEC dans tous les droits et obligations découlant de l'exécution du marché n° 08276U.

Les modifications suivantes sont à prendre en compte :

- la société titulaire du marché n° 08276U est dénommée COFELY (marque commerciale du groupe GDF SUEZ ENERGIE SERVICES).
- Forme juridique :
- R.C.S de NANTERRE n° 552 046 955
- N° de SIRET : 552 046 955 02601
- siège social : 1, place des Degrés 92800 PUTEAUX
- relevé d'identité bancaire : Société Générale – code établissement : 30003 – code guichet : 04250 – n° de compte : 00020153253 – clé RIB : 75

3. AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de discordances.

4. DATE D'EFFET DE L'AVENANT

Le présent avenant prendra effet à compter de la date de notification

Le titulaire

Fait à
Le
(Cachet et signature)

Le nouveau titulaire
Fait à
Le
(Cachet et signature)

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

Marché 08 277U

«MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION ET DE CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

LOT 2/ Entretien des installations de climatisation

AVENANT N° 1

Entre :

La Communauté Urbaine de Bordeaux, dont le siège est situé 2b, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 BORDEAUX Cedex, représentée par Monsieur Vincent FELTESSE, Président habilité aux fins des présentes par délibération n° 2009/482 du 10 juillet 2009, portant délégation du conseil au Président, ci-après désignée par La CUB

D'une part,

COFATHEC SERVICES, Société Anonyme, au capital de 101 355 030 €, dont le siège social est sis 129 avenue Barthélémy-Buyer 69005 Lyon cedex, immatriculée au registre du commerce des sociétés de LYON sous le n° 421 302 712,
Représentée par M. Gilbert REGLIER, Président Directeur Général, dûment habilité

Et GDF SUEZ ENERGIES SERVICES, Société Anonyme, au capital de 698 555 072 €, dont le siège social est sis 1, place des Degrés 92800 PUTEAUX, immatriculée au registre du commerce des sociétés de NANTERRE sous le n° 552 046 955,
Représentée par M. Arnaud BOUSQUET, Directeur d'agence, dûment habilité

D'autre part,

Il est rappelé que :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société COFATHEC SERVICES, par marché à bons de commande n° 08277U, notifié le 27 août 2008, d'une durée de 1 an non reconductible, le lot 2 du marché d'exploitation des installations de climatisation et de chauffage des bâtiments communautaires : « Entretien des installations de climatisation» pour un montant annuel compris entre un minimum de 15.000 Euros HT et un maximum de 56.000 Euros HT.

Le 04 avril 2009, la Communauté Urbaine de Bordeaux a été informée que la société COFATHEC SERVICES a fait l'objet en date du 02 janvier 2009 d'une Transmission Universelle de Patrimoine « TUP » au profit de son associé unique, la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES.

Les documents et renseignements nécessaires à la rédaction de l'avenant de transfert étant fournis par la nouvelle société :

- Procès verbal des délibérations de l'assemblée extraordinaire de COFATHEC Services en date du 17 avril 2009
- Extraits du journal d'annonces légales « Le Progrès » du 03/01/2009
- Extraits Kbis
- Déclaration DC5.
- N° de SIREN
RIB

la nouvelle entité prend donc pour dénomination sociale COFELY (marque commerciale du groupe GDF SUEZ ENERGIE SERVICES).

Après vérification des pièces ci-dessus énumérées, il est ensuite convenu ce qui suit :

1. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le transfert du marché n° 08277U de la société COFATHEC SERVICES à la société GDF SUEZ ENERGIES SERVICES suite à la décision de Transmission Universelle de Patrimoine au profit de la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES.

2. AVENANT DE TRANSFERT

Suite à cette transmission, la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES se substitue à la société COFATHEC dans tous les droits et obligations découlant de l'exécution du marché n° 08277U.

Les modifications suivantes sont à prendre en compte :

- la société titulaire du marché n° 08277U est dénommée COFELY (marque commerciale du groupe GDF SUEZ ENERGIE SERVICES).
- Forme juridique :
- R .C.S de NANTERRE n° 552 046 955
- N° de SIRET : 552 046 955 02601
- siège social : 1, place des Degrés 92800 PUTEAUX
- relevé d'identité bancaire : Société Générale – code établissement : 30003 – code guichet : 04250 – n° de compte : 00020153253 – clé RIB : 75

3. AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de discordances.

4. DATE D'EFFET DE L'AVENANT

Le présent avenant prendra effet à compter de la date de notification

Le titulaire

Fait à
Le
(Cachet et signature)

Le nouveau titulaire
Fait à
Le
(Cachet et signature)

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

Marché 08 278U

«MARCHÉ D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION ET DE CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

LOT 3/ Exploitation et maintenance des installations secondaires des sous stations de chauffage des bâtiments scolaires de Lormont, Cenon et Floirac »

AVENANT N° 1

Entre :

La Communauté Urbaine de Bordeaux, dont le siège est situé 2b, Esplanade Charles de Gaulle – 33076 BORDEAUX Cedex, représentée par Monsieur Vincent FELTESSE, Président habilité aux fins des présentes par délibération n° 2009/482 du 10 juillet 2009, portant délégation du conseil au Président, ci-après désignée par La CUB

D'une part,

COFATHEC SERVICES, Société Anonyme au capital de 101 355 030 €, dont le siège social est sis 129 avenue Barthélémy-Buyer 69005 Lyon cedex, immatriculée au registre du commerce des sociétés de LYON sous le n° 421 302 712
Représentée par M. Gilbert REGLIER, Président Directeur Général, dûment habilité

Et GDF SUEZ ENERGIES SERVICES, Société Anonyme, au capital de 698 555 072 €, dont le siège social est sis 1, place des Degrés 92800 PUTEAUX, immatriculée au registre du commerce des sociétés de NANTERRE sous le n° 552 046 955,
Représentée par M. Arnaud BOUSQUET, Directeur d'agence, dûment habilité

D'autre part,

Il est rappelé que :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à la société COFATHEC SERVICES, par marché à bons de commande n° 08278U, notifié le 27 août 2008, d'une durée de 1 an non reconductible, le lot 3 du marché d'exploitation des installations de climatisation et de chauffage des bâtiments communautaires : « Exploitation et maintenance des installations secondaires des sous stations de chauffage des bâtiments scolaires de Lormont, Cenon et Floirac » pour un montant annuel compris entre un minimum de 25.000 Euros HT et un maximum de 120.000 Euros HT.

Le 04 avril 2009, la Communauté Urbaine de Bordeaux a été informée que la société COFATHEC SERVICES a fait l'objet en date du 02 janvier 2009 d'une Transmission Universelle de Patrimoine « TUP » au profit de son associé unique, la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES.

Les documents et renseignements nécessaires à la rédaction de l'avenant de transfert étant fournis par la nouvelle société :

- Procès verbal des délibérations de l'assemblée extraordinaire de COFATHEC Services en date du 17 avril 2009
- Extraits du journal d'annonces légales « Le Progrès » du 03/01/2009
- Extraits Kbis
- Déclaration DC5.
- N° de SIREN
- RIB

la nouvelle entité prend donc pour dénomination sociale COFELY (marque commerciale du groupe GDF SUEZ ENERGIE SERVICES).

Après vérification des pièces ci-dessus énumérées, il est ensuite convenu ce qui suit :

1. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le transfert du marché n° 08278U de la société COFATHEC SERVICES à la société GDF SUEZ ENERGIES SERVICES suite à la décision de Transmission Universelle de Patrimoine au profit de la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES.

2. AVENANT DE TRANSFERT

Suite à cette transmission, la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES se substitue à la société COFATHEC dans tous les droits et obligations découlant de l'exécution du marché n° 08278U.

Les modifications suivantes sont à prendre en compte :

- la société titulaire du marché n° 08278U est dénommée COFELY (marque commerciale du groupe GDF SUEZ ENERGIE SERVICES).
- Forme juridique : SA
- R.C.S de NANTERRE n° 552 046 955
- N° de SIRET : 552 046 955 02601
- siège social : 1, place des Degrés 92800 PUTEAUX
- relevé d'identité bancaire : Société Générale – code établissement : 30003 – code guichet : 04250 – n° de compte : 00020153253 – clé RIB : 75

3. AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de discordances.

4. DATE D'EFFET DE L'AVENANT

Le présent avenant prendra effet à compter de la date de notification

Le titulaire

Fait à

Le

(Cachet et signature)

Le nouveau titulaire

Fait à

Le

(Cachet et signature)

P/Le Président et par délégation

Le Vice-Président